

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environne	ementale
Date de réception : 27/07/2020	Dossier complet le : 27/07/2020	N° d'enregistrement : 2020-9958
	1. Intitulé du projet	
petriehement pour m	ise en Valen agn	cole
2. Identification du	υ (ou des) maître(s) d'ouvrage ou d	lu (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
NOM BAYARD		to jo branc
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	BAEC Du	ruy Mintin
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	BAYARD Stiph	ane
RCS / SIRET 18101211011411	100 00019 Forme	juridique Societée
Joigne	ez à votre demande l'annexe o	bligatoire n°1
	au des seuils et critères annexé à l' dimensionnement correspondant c	article R. 122-2 du code de l'environnement et du projet
N° de catégorie et sous catégorie		regard des seuils et critères de la catégorie issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	The state of the s	
	ν.	
	8	H.
*		
	4. Caractéristiques générales du	projet
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rub	rique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	luels travaux de démolition	
De Frichement arec	pelle (souche on	andain) pour une
		portion me
mise en culture e	n horbe	5.
11:1:		14
Defudrament & C	15 penplés de 1	hetres 0,40 ha
Vc	70 pouplés de.	hétres, Bouleaux, Moisotions
3.07 Haritan	1.	/
0,	60 ha	
,		

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

l'objectif du défrichement est la création de prairie naturelle

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

anachage de som che et mise en andein puis mise en culture: herbe

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

mise en outture herbe (prairie naturalle)

Gra	projet et superficie globale de l'opération - préd ndeurs caractéristiques	Valeur(s)
YC 15 YC 70	0,60 Ma	0,40 Ha 0,60 Ma
ocalisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de	_°'"_ Lat°'"_
87380 C 15 C 70	l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long	_°'"_, Lat°'"_ _°'"_, Lat°'"_
agit-il d'une modification/exte	Joignez à votre demande les annexes n° nsion d'une installation ou d'un ouvrage exista ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une év	int? Oul Non

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		Ø	
En zone de montagne ?		¤	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		K	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		¤	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	П	Ø	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		囡		*	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?					
Dans un site ou sur des sols pollués ?		Ø	3407-1444	1	
Dans une zone de répartition des eaux ?		Ø			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		卤			
Dans un site inscrit ?		凶			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à qu	uelle distance ?	X
D'un site Natura 2000 ?					
D'un site classé ?		Ø			

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		Ø	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Q	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		Ø	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		Ø	
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		Ø	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	図	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	Ø	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	図	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	Ø	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	図図	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	図図	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	Ø	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	ß	•
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		Ø	
Cadre de vie / Population			B	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	lfiées c	au 6.1 s	nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décri	vez les	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identif	lées au	u 6,1 so	elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les incide	ences du projet identif Non Si oui, décr			elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joinc le annexe traitant de ces éléments) :	ets dre
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio Ivironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
8	8. Annexes	
8.	.1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir , d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître	d'ouvrage	ou pétitionnaire
--	-----------	------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet			
9. Eng	gagement et signatur	е		ST COLUMN
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignem		5		
Faità la Porcheric	le,	10	103	12020
signature ////				

₩|

Département : HAUTE VIENNE Commune : LA PORCHERIE Section : YC Feuille : 000 YC 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'origine : 1/2500 Date d'édition : 1/2500 Date d'édition : 1/2500 Coordonnées en projection : RGF93CC46 Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF de la Haute-Vienne Centre des Finances Publiques 30, Rue Cruveilhier 87050 87050 LIMOGES Cedex 2 1ét. 05 55 45 59 00 -fax sdif.haute-vienne@dgfsp.finances.gouv.fr Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES

FINANCES PUBLIQUES



